



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hommages nationaux

Question écrite n° 88111

Texte de la question

Mme Catherine Beaubatie attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la possibilité d'instituer une journée nationale d'hommage à l'exil de l'Espagne républicaine. Plusieurs associations mémorielles se mobilisent depuis plusieurs années pour que soit commémoré l'exil des 450 000 Espagnols contraints de fuir leur pays, pendant et après la fin de la guerre d'Espagne, la majorité au début de l'année 1939. Tous ont passé de longs mois dans des camps de concentration, de nombreux hommes choisissant ensuite de rejoindre la Résistance française ou les Forces françaises libres, prolongement pour eux du combat contre le fascisme. Cet exode forcé et massif fut sans retour en raison des lois franquistes condamnant tous ceux qui avaient soutenu la seconde République espagnole. Tout au long de leur présence en France, les exilés de l'Espagne républicaine et leurs descendants, profondément imprégnés des valeurs universelles de liberté, égalité et fraternité, ont enrichi notre pays de leurs apports culturels, économiques et sociaux. Pour toutes ces raisons, il serait nécessaire que la République française donne une reconnaissance officielle à ces hommes, ces femmes, ces enfants qui franchirent les Pyrénées pour venir se réfugier en France et fuir la barbarie franquiste. Aussi elle souhaite connaître son avis sur l'instauration d'une journée nationale d'hommage à l'exil de l'Espagne républicaine.

Texte de la réponse

Nombreux sont les Républicains espagnols (près de 500 000) qui ont fui l'Espagne, en janvier et février 1939, pour se réfugier en France après la victoire du général Franco. Environ deux-tiers d'entre eux y sont restés. Après le début de la Seconde guerre mondiale, nombreux furent également les Espagnols à s'enrôler dans l'armée française, notamment la légion étrangère, dont ils composèrent rapidement près du tiers des effectifs. Ils rejoignirent la Résistance et les Forces françaises libres, à partir de la fin 1941. Les Espagnols étaient ainsi très largement représentés au sein de la neuvième compagnie du Tchad, mieux connue sous le nom de « La Nueve » (La Neuf) ou « La Española » (L'Espagnole), qui fut la première unité à entrer dans Paris le 24 août 1944. Au total, ce sont près de 35 000 Espagnols, exilés politiques, qui sont tombés pour la France lors de la Seconde guerre mondiale. La France salue leur engagement et leur mémoire. En 2014, à l'occasion des commémorations du 75ème anniversaire de la fin de la guerre civile espagnole (1936-1939) et de l'exode, la « Retirada », de nombreuses manifestations ont été organisées, pour la première fois, de part et d'autre de la frontière. Lors de la visite d'Etat du Roi et de la Reine, Felipe VI et Letizia, au mois de juin 2015, la France a rendu hommage à ces Espagnols exilés qui avaient fait le choix de combattre pour elle. La Maire de Paris a ainsi inauguré avec le Roi, dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville, un jardin consacré aux combattants de la Nueve, cette avant-garde de la deuxième division blindée du Général Leclerc qui fut la première à entrer dans Paris, le 24 août 1944.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Beaubatie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88111

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6920

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9579